

DÉCISIONS APD DU 11 JANVIER 2022



DÉCISIONS de la 5^e Assemblée des personnes déléguées
de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal
tenue le mardi 11 janvier 2022 à 17 h 30

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

05.01 Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que présenté :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption d'un procès-verbal
3. Présentation des nouvelles personnes déléguées
4. Préoccupations des milieux
5. États financiers
HEURE FIXE – 18 h 10 (personne-ressource invitée)
6. État de la situation crise sanitaire
7. Délégation du Congrès
8. Plan triennal 2021-2024
9. Consultation pour le cahier de demandes / négociation nationale 2023

ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

05.02 Que le procès-verbal de la 4^e Assemblée des personnes déléguées tenue le 14 décembre 2021 soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 14 janvier 2022, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.

ÉTATS FINANCIERS

05.03 Que l'Assemblée des personnes déléguées adopte les états financiers 2020-2021 tels qu'ils figurent dans le document APD.2122.017.

DÉLÉGATION DU CONGRÈS

05.04 Que l'Assemblée des personnes déléguées nomme les personnes désignées au document APD.2122.018 comme membres réguliers et substituts de la délégation au Congrès 2022 de la FAE.



PLAN TRIENNAL 2021-2024

- 05.05** Ajouter « et de la prévention de la violence » après « santé mentale » à la page 3, section 3.c), Santé et sécurité au travail, du plan d'action 2021-2024.
- 05.06** Que l'Assemblée des personnes déléguées adopte le plan triennal 2021-2024 du Conseil d'administration contenu au document APD.2122.019, tel qu'amendé.